

Prochainement Greenside - 24 logements en bail réel solidaire à Châteauneuf

Prochainement,

Pré commercialisation d'un programme immobilier en bail réel solidaire (BRS) au 309, route de Grasse à Châteauneuf.

GREENSIDE est une nouvelle résidence au cœur de Châteauneuf. Une adresse intimiste offrant un cadre de vie préservé et d'exception. Ce programme immobilier comprend 24 logements en Bail Réel Solidaire, du studio au 4 pièces (1 studio, 8 T2, 12 T3 & 3 T4) .

La résidence « GREENSIDE » se situe à seulement quelques minutes de Valbonne et de la technopôle Sophia Antipolis.

Cette adresse privilégiée vous offre un cadre de vie alliant authenticité, modernité et un environnement verdoyant.

Ce programme se situe également à 25 minutes de Cannes et offre un accès rapide à l'Autoroute et à plusieurs lignes de bus vers Sophia et Antibes. Vous trouverez à proximité les commodités essentielles (supermarchés, écoles, services de santé), le golf d'Opio et de nombreux espaces naturels, pour profiter pleinement de votre environnement.



La pré-commercialisation débutera en décembre 2025



Vous pouvez d'ores et déjà préparer les pièces justificatives à la composition du dossier de candidature :

Les pièces justificatives à fournir pour candidater que vous devrez fournir :

Etat civil

- Photocopie du document d'identité du ou des candidats
- Si enfant(s) : photocopie du livret de famille

Lieu de résidence

- Photocopie de la dernière quittance de loyer du ou des candidats
- Photocopie d'un justificatif de domicile

Lieu de travail

- Photocopie du contrat de travail du ou des candidat(s)
- Photocopie de la dernière fiche de paye du ou des candidats(s)

Eligibilité

- Photocopie de l'avis d'imposition N-2 & N-1 du ou des candidats(s)

Situation Familiale

- **Si divorce** : photocopie du jugement de divorce ou de la convention homologuée enregistrée chez le notaire en cas de divorce par consentement mutuel
- **Si instance de divorce** : photocopie de l'acte de saisine du juge aux affaires familiales ou justificatif d'un avocat attestant que la procédure est en cours, ou, en cas d'urgence, ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales

En cas de cohabitation chez les parents

- Certificat sur l'honneur d'hébergement indiquant le lien de filiation
- Photocopie pièce d'identité des parents
- Photocopie d'un justificatif de logement des parents

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/se-loger-et-habiter/devenir-propretaire/les-ventes/prochainement-13-logements-en-bail-reel-solidaire-a-valbonne-sophia-antipolis-1?>

En cas de scolarisation du ou des enfant(s) sur Châteauneuf

- Photocopie du certificat de scolarité du ou des enfant(s) scolarisé(s) sur Châteauneuf

Financement

- Simulation de financement d'un organisme bancaire de moins de 3 mois du ou des candidat(s)